

Communes solidaires: eau potable pour les pays en développement

Chaque jour, plus de 6000 enfants meurent dans les pays en développement pour avoir bu de l'eau souillée, seule eau dont ils disposent. Si l'on veut remédier à cette situation et donner à chaque habitant de notre planète accès à de l'eau propre, il faut multiplier d'urgence les projets d'adduction d'eau. Voilà pourquoi les œuvres suisses d'entraide, Aguasan et la Direction du développement et de la coopération (DDC) ont lancé en juin 2007 l'opération «solidarit'eau suisse». Concrètement, il s'agit d'une simple plateforme internet, par le biais de laquelle communes et services des eaux peuvent soutenir des projets dans les pays en développement. Münsingen est devenue la première «commune solidarit'eau suisse».

L'eau peut-elle rendre malade? C'est inimaginable ici, en Suisse, mais la chose fait partie de la dure réalité du tiers monde: souvent contaminée par des bactéries, l'eau provoque des diarrhées qui déshydratent l'organisme. Pour compenser ces pertes, il faut boire de l'eau, ce qui multiplie le nombre de germes qui parviennent dans le corps, aggravant encore la diarrhée. Tel est le cercle vicieux qui peut s'avérer fatal, en particulier pour les enfants: toutes les 30 secondes, un enfant meurt dans le tiers monde pour avoir bu de l'eau souillée.

La solution consisterait bien entendu à cuire l'eau. Mais la surexploitation du bois a fait reculer les forêts et il faut aller de plus en plus loin pour trouver du bois de feu, ou alors l'acheter à prix fort lorsqu'on habite en ville. Une solution qui n'est tout bonnement pas envisageable pour des gens qui doivent vivre avec moins d'un dollar par jour.

Il faut donc construire de toute urgence des systèmes simples d'adduction d'eau, car ils sont garants d'une bonne santé et d'un développement durable. Dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), adoptés en 2000, la communauté internationale a décidé de réduire de moitié, d'ici 2015, le nombre de personnes n'ayant pas accès à de l'eau potable et à des installations sanitaires. Pour atteindre cet objectif, il faut cependant redoubler d'efforts et mobiliser tous les pays et tous les acteurs possibles, des pouvoirs publics au secteur privé en passant par les œuvres d'entraide.

Chaque commune appuie un projet d'adduction d'eau

Puisque que seule la réalisation de nouveaux projets d'adduction d'eau permettra de garantir l'un des droits de l'homme les plus fondamentaux – celui d'avoir accès à de l'eau propre – «solidarit'eau suisse» se fonde sur une idée toute simple: chaque



Construire un puits et le doter d'une pompe, c'est s'assurer de l'eau potable en suffisance, améliorer l'hygiène et s'éviter de longues marches jusqu'au point d'eau.

(Photo: Thomas Aebi, CRS)

commune suisse soutient un projet d'adduction d'eau dans un pays en développement. Chargées d'assurer l'approvisionnement en eau potable, les autorités communales sont les mieux placées pour apprécier l'importance de la tâche. Cet approvisionnement a d'ailleurs de tout temps compté parmi les principales tâches communautaires. Preuve en sont les fontainiers, les coopératives et autres corporations de l'eau que l'on trouve encore dans nombre de régions.

Pour toutes ces raisons, nombre de communes sont prêtes à faire preuve de solidarité, d'autant qu'il suffit de peu pour obtenir des résultats: la construction d'un système simple d'adduction d'eau ne coûte en moyenne pas plus de 50 francs par personne, en tout et pour tout.

La plate-forme de «solidarit'eau suisse» facilite les choses

Si nombre de communes s'intéressent au problème et souhaitent contribuer à le résoudre, elles n'ont souvent guère de temps à consacrer à la recherche d'un projet approprié. Par ailleurs, nombre de projets mis au point par les œuvres d'entraide n'attendent plus qu'un financement pour être réalisés. C'est pourquoi les œuvres suisses d'entraide, Aguasan et la DDC ont décidé en juin 2007 de lancer l'opération «solidarit'eau suisse». L'idée est toute simple: la plateforme internet de «solidarit'eau suisse» permet le plus facilement du monde aux communes de soutenir un projet d'adduction d'eau dans un pays en développement.

Sur le site www.solidariteausuisse.ch, les communes intéressées trouvent des projets d'adduction d'eau conçus par des œuvres suisses d'entraide, dont la réalisation n'attend plus que le financement. Les projets sont présentés de telle sorte qu'il est facile de les comparer. Outre des informations sur le pays, la région et le nombre de bénéficiaires, chaque fiche de projet contient des indications sur le secteur visé (adduction d'eau potable, assainissement ou protection de sources), la participation de la population locale et les activités prévues, de même que sur les mesures destinées à garantir le fonctionnement à long terme du système d'adduction d'eau et à fournir l'argent nécessaire à son exploitation. Chaque projet a de plus été évalué par un expert indépendant, dont l'avis figure sur la fiche.

Pour que les responsables communaux puissent aussi se faire une idée plus précise des œuvres d'entraide, ainsi que de leurs compétences et de leur expérience dans le domaine de l'eau, le site de «solidarit'eau suisse» présente aussi celles qui recherchent des fonds pour réaliser leurs projets. Comme les fiches de projets, ces

portraits possèdent tous la même structure, afin de faciliter la comparaison.

Lorsqu'une commune s'intéresse à l'un des projets présentés, elle prend contact avec l'œuvre d'entraide concernée pour négocier l'appui financier à fournir et convenir de la fréquence à laquelle elle recevra un rapport sur l'avancement des travaux. Soulignons en particulier, qu'une commune ou un service des eaux peut s'engager selon ses moyens, c'est-à-dire financer l'intégralité ou une partie seulement d'un projet.

Partenariat avec une commune du tiers monde

Si les communes peuvent financer tout ou partie d'un projet (selon sa taille, le nombre de bénéficiaires, le pays et les ressources financières nécessaires), elles peuvent aussi envisager une coopération plus poussée et conclure, toujours par le biais de «solidarit'eau suisse», un partenariat avec une commune du tiers monde. Ce faisant, la commune suisse ne s'engagera pas seulement à financer un projet d'adduction d'eau, mais contribuera par exemple aussi à la formation de spécialistes de l'eau. Un partenariat implique une collaboration plus étroite et à plus long terme, qui débouche sur un enrichissement mutuel, à la fois humain et culturel. «solidarit'eau suisse» fournira des conseils pratiques aux communes intéressées

par un partenariat et les aidera à choisir leur commune partenaire. Ayant appris l'existence de l'opération «solidarit'eau suisse», la ville de Lausanne est ainsi sur le point de conclure un partenariat avec une commune africaine.

Bien que la plateforme n'existe que depuis quelques mois, nombre de communes la connaissent déjà. Et la liste présentée sur son site compte déjà une douzaine de projets. Les communes suisses qui prennent part à l'opération – que ce soit en soutenant un projet ou en concluant un partenariat avec une commune du tiers monde – se verront attribuer le label «commune solidarit'eau suisse». Ce label récompense l'effort consenti pour améliorer l'accès à de l'eau propre partout dans le monde. Faire de votre commune une «commune solidarit'eau suisse», tout en permettant à des habitants de pays en développement de bénéficier d'eau potable, n'a rien de sorcier. Il suffit en effet de choisir un projet sur www.solidariteausuisse.ch et de prendre contact avec l'œuvre d'entraide concernée.

Ursula Finsterwald

Information: www.solidariteausuisse.ch, Ursula Finsterwald, tél. 044 299 95 52, ursula.finsterwald@solidariteausuisse.ch; Fritz Brugger, tél. 044 299 95 66, fritz.brugger@solidariteausuisse.ch

Münsingen – la première commune «solidarit'eau suisse»

Il y a longtemps que Münsingen prend part à la coopération au développement, puisqu'elle mène depuis 1991 un programme à Madagascar. Comprenant des projets dans trois régions, ce programme vise à promouvoir la décentralisation et le développement rural en améliorant les structures locales, dont l'approvisionnement en eau. Chaque année, la commune de Münsingen consacre environ 180 000 francs à la réalisation de ces projets. Dans le cadre de «solidarit'eau suisse», l'entreprise InfraWerke (services des eaux et de l'électricité de Münsingen) participe désormais à ce financement, à raison de 7000 francs par an. Ce montant correspond à un centime environ par m³ d'eau potable vendue à Münsingen! Les services communaux se sont engagés à verser ce montant pendant trois années consécutives, le versement de 2007 étant destiné à un projet de construction de puits dans la commune d'Ihazolava. «La Suisse, château d'eau de l'Europe, possède des réserves largement suffisantes d'excellente eau potable. Elle occupe ainsi une position privilégiée dans le monde... qui engendre des obligations morales. Par notre engagement dans des projets d'adduction d'eau à Madagascar, nous faisons preuve de solidarité avec plus d'un milliard de personnes privées d'accès à une eau potable digne de ce nom», dit Markus Sterchi, directeur d'InfraWerke Münsingen.

Située à 25 kilomètres environ de la capitale de Madagascar, Antananarivo, la commune d'Ihazolava s'étend dans une plaine fertile où l'eau souterraine est assez proche de la surface. Elle regroupe dix villages, si pauvres qu'ils ne peuvent se doter d'un système simple d'adduction d'eau. Les autorités d'Ihazolava ont dès lors placé l'accès à de l'eau propre en tête de leurs priorités. Le projet prévoit de creuser cinquante puits, qui seront équipés de pompes à main (pompe à Ramah) de fabrication locale et d'un emploi facile. Les villages ne contribueront pas seulement à financer le projet, mais fourniront aussi les matériaux de construction. Ils couvriront par ailleurs 10% du coût total de 30 000 francs, tandis que la commune de Münsingen et son service des eaux assumeront le reste. Grâce à cette aide financière suisse, le creusement des puits a pu débuter cet automne, et le premier d'entre eux est déjà achevé.